

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Son Eminence le cardinal Louis
Maglione, secrétaire d'Etat de Pie
XII

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1939, tome 38, p. 99-103

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

Son Eminence le cardinal Louis Maglione

Secrétaire d'Etat de Pie XII

La veille du couronnement de S. S. Pie XII, nous apprenions de Rome une nouvelle qui nous remplit de joie : le Pape venait de choisir son Secrétaire d'Etat en la personne de Son Eminence le cardinal Louis Maglione. De même que quelques jours auparavant nous avions accueilli avec des sentiments de véritable allégresse l'élévation au Souverain Pontificat du cardinal Pacelli, nous avons éprouvé une satisfaction très vive à l'annonce de la nomination du cardinal Maglione à la plus haute charge de l'Eglise après celle du Pape. Que la Providence est bonne, qui donne aux catholiques suisses un Souverain Pontife et son Premier Ministre amis de notre patrie. Nous ne voulons pas dire par là qu'ils portent une affection moindre aux autres nations, mais il est bien permis de se réjouir à la pensée que Pie XII et le cardinal Maglione nous connaissent particulièrement et qu'ils ont pu constater en personnes l'attachement que nous portons tous à l'Eglise de Jésus-Christ et au Saint-Siège.

Son Eminence le cardinal Maglione est exactement d'un an plus jeune que le Pape. Il est né à Casoria, l'antique cité appelée *Casa aurea* par les Romains, près de Naples, le 2 mars 1877. Le lendemain il était baptisé par son propre frère, déjà prêtre, Dominique. A cinq ans Louis Maglione perdit son père, Nicolas, et son éducation fut alors assurée par sa mère, chrétienne exemplaire, Maria Gaetana Cortese, et par son frère.

Il entra, le 25 octobre 1886, au séminaire de Cerreto-Sannita, dans le diocèse de Telese, et en sortit, six ans plus tard, pour se rendre au lycée Victor-Emmanuel de Naples où il conquist son diplôme de fin d'études secondaires comme nous dirions chez nous, en juillet 1895.

A Rome, dès 1896, il fut élève du Collège Capranica. Reçu docteur en philosophie en 1898, il devenait docteur en théologie en 1902. L'année précédente, le 25 juillet 1901, il avait été ordonné prêtre à Saint-Apollinaire de Rome.

Après son service militaire Don Maglione suivit les

cours de l'Apollinaire et obtint le doctorat en droit canonique en 1904. Le 21 novembre 1905 il entra à l'Académie des Nobles Ecclésiastiques qu'il quitta en 1907 après avoir subi devant Mgr della Chiesa, le futur Benoît XV, ses examens de diplomatie.

A partir de 1905 déjà Mgr Maglione se dévoua au service des âmes dans le quartier populaire du Testaccio et dans la campagne romaine. Il devait exercer ce ministère pastoral jusqu'en 1918.



Mais revenons en arrière. En même temps qu'il consacrait ses forces aux fidèles de Rome, Mgr Maglione enseigna la diplomatie à l'Académie des Nobles Ecclésiastiques pendant dix ans, dès 1908. Il fut aussi répétiteur de théologie au Collège léonin (1910-1913) ; Père spirituel au Collège Capranica (1912-1918) ; attaché (mars 1908) à la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires dont il devint minutante le 21 janvier 1909.

Pie X nomma Mgr Maglione camérier secret le 10 juin 1910 et Benoît XV le maintint en cette qualité le 7 septembre 1914. Le 22 février 1918 il fut élevé à la prélature. Six jours après le Pape l'envoyait en Suisse pour le représenter dans notre pays où il n'y avait plus de nonciature, et où Mgr Marchetti-Selvaggiani, aujourd'hui cardinal et Vicaire général du Pape à Rome, avait inauguré une œuvre de pacification, d'entente avec le Conseil fédéral, entre les deux groupes de puissances belligérantes. L'envoyé spécial du Saint-Siège s'efforça, avec succès, d'améliorer le sort des prisonniers de guerre, d'organiser des échanges, d'assurer l'internement des blessés dans des pays neutres et d'aider les populations des territoires envahis. Mgr Maglione mit tout son cœur à la tâche et il eut la joie de voir la France et l'Allemagne signer, un mois après son arrivée à Berne, une convention relative au rapatriement et à l'internement des prisonniers de guerre. Au bout de deux ans et demi Mgr Maglione eut la consolation d'établir entre le Vatican et le Gouvernement de la Suisse des relations telles qu'elles permirent le rétablissement de la nonciature qui avait été supprimée en 1873. Le premier titulaire de ce poste ne pouvait être autre que Mgr Maglione et Benoît XV le nomma nonce à Berne le 1^{er} septembre 1920. Elu archevêque titulaire de Césarée, il fut sacré à Sainte-Marie du Transtévère, à Rome, par le cardinal Pierre Gasparri, le 26 septembre, et publié au Consistoire du 16 décembre suivant.

A cette époque la Suisse était le lieu de rendez-vous de nombreux hommes d'Etat et diplomates qui coopéraient à l'institution de la Société des Nations. Le nonce de Berne en profita pour mener diverses négociations avec le secrétariat de la Ligue de Genève. D'autre part, il entretenait avec le Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux les rapports les meilleurs grâce à sa douce fermeté et à sa courtoisie. Quant aux autorités religieuses de notre pays et aux catholiques suisses, ils apprécièrent justement les talents de diplomate comme aussi la bonté et la piété du représentant du Pape.

Mgr Maglione fit à l'Abbaye de St-Maurice l'honneur d'une visite à cette époque. C'était le 19 mars 1921. Il célébra un office pontifical dans la basilique des Martyrs.

La chronique du Collège de ce temps-là, rédigée par M. le Chanoine Léon Dupont Lachenal, nous a conservé le souvenir de cette cérémonie (*Echos* d'avril 1921, p. 29). Mgr le nonce fut complimenté au nom des élèves du Collège par le signataire de ces lignes et il adressa ensuite aux étudiants « quelques bonnes et brèves paroles chaleureusement applaudies ».

Un autre lien devait unir plus tard, après la mort du cardinal Lépicié, Son Eminence le cardinal Maglione à l'Abbé de St-Maurice que Pie XI avait nommé Directeur général de la Ligue internationale « Pro Pontifice et Ecclesia » : le Pape désigna Mgr Maglione comme protecteur de la Ligue, fonction qu'il remplit encore aujourd'hui avec une parfaite bienveillance.

En 1926 Mgr Maglione quittait la Suisse pour se rendre à Paris où Pie XI l'envoyait, le 23 juin, en qualité de nonce. Il arrivait dans la métropole française le 3 novembre, et, le 16 du même mois, présentait au président de la République, M. Doumergue, ses lettres de créance.

Ce que furent les dix années de nonciature de Mgr Maglione à Paris il faut le laisser dire à ceux qui eurent la faveur de le voir à l'œuvre. M. l'abbé L. Merklen, dans la *Croix* (12 mars 1939), l'a exprimé en quelques mots : « Il y travailla intensément en faveur de la régénération catholique de notre pays, y gagna des sympathies reconnaissantes et respectueusement dévouées. » C'est un sentiment analogue que traduisait, au nom des catholiques français, le journaliste déjà cité lorsqu'il écrivait, en novembre 1935, peu avant le départ de Paris de Mgr Maglione élevé au cardinalat : « Notre cœur est affligé à la pensée de voir quitter notre capitale un prélat si particulièrement distingué, qui connaît la France et qui l'aime, auquel nous sommes redevables de tant de solutions heureuses, d'initiatives fécondes, d'élections épiscopales et de promotions archiepiscopales riches de promesses. »

Pie XI créa Mgr Maglione cardinal-prêtre le 16 décembre 1935. Il reçut la barrette cardinalice au palais de l'Élysée, le 19 décembre, des mains de M. le président Albert Lebrun. Il devint alors pro-nonce apostolique.

Le cardinal Maglione partit de Paris le 2 juin 1936

et reçut de Pie XI le chapeau de cardinal au Consistoire du 18 juin, avec le titre de Sainte-Pudentienne, qui avait été jadis le titre de l'illustre cardinal Schiner. Aussitôt il fut nommé membre des Congrégations de l'Eglise orientale, des Sacrements, du Concile, de la Propagande, des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, des Séminaires et Universités, du Tribunal suprême de la Signature apostolique. Le 22 juillet 1938, il devenait préfet de la Sacrée Congrégation du Concile.

Le Secrétaire d'Etat de S. S. Pie XII est avant tout un prêtre. On a écrit de lui : « Son âme profondément sacerdotale, cherche dans l'union constante avec le divin Maître les lumières nécessaires pour prendre les bonnes décisions, le courage indispensable pour, coûte que coûte, les accomplir. »

De plus, « intelligence compréhensive, caractère à la fois ferme et souple, il est l'homme de la vérité et de la mesure ». On le vit bien lorsque, objet des critiques les plus injustes de la part des dirigeants de l'« Action française », il conserva son admirable sérénité et sa parfaite charité.

La culture du cardinal Maglione est de celles qui s'enrichissent chaque jour. Dès sa jeunesse il brilla dans ses études au point que ses compagnons de l'Académie des Nobles Ecclésiastiques, nous révèle M. Merklen, tenaient pour acquis qu'il était inutile de vouloir, en n'importe quelle matière, rivaliser avec lui. Aussi « ceux qui ont eu l'honneur et le vif plaisir de l'entretenir savent avec quelle surprenante précision il parle des problèmes les plus variés touchant l'action religieuse et la vie sociale. Union des Eglises, problème des Missions, méthodes pédagogiques, organisations syndicales, transformations économiques, conflits internationaux et crises nationales, rien ne lui a échappé des grandes lignes de ces diverses questions. Sa conversation passe sans difficulté de l'Italie à la France, des pays germaniques aux puissances anglo-saxonnes, de l'Occident à l'Orient et même de l'Ancien au Nouveau Monde» (*Croix* du 12 mars 1939).

Très respectueusement nous formons des vœux ardents, accompagnés de prières fidèles, pour que le Dieu tout-puissant bénisse l'activité de Son Eminence le Secrétaire d'Etat de S. S. Pie XII.

F.-M. BUSSARD.